

LE VAUCLUSE

Naturellement Provence



PARTICIPER ENSEMBLE

À LA TRANSITION TOURISTIQUE DU VAUCLUSE

LE CONTEXTE

Le **tourisme durable (soutenable)** s'impose aujourd'hui comme une nécessité au regard de l'impact du secteur sur l'économie, l'environnement et les évolutions sociales notamment, en lien avec la hausse climatique et les prises de conscience écologiques.

Pour répondre à ces enjeux et s'inscrire dans le Schéma Départemental de Développement du Tourisme 2020-2025, Vaucluse Provence Attractivité et ses partenaires (liste en fin de document) s'engagent en mettant en œuvre un plan de transition touristique pour tendre vers un **tourisme responsable d'excellence*** et développer des **offres écotouristiques et slow touristiques*** des quatre saisons.

*voir définitions au verso

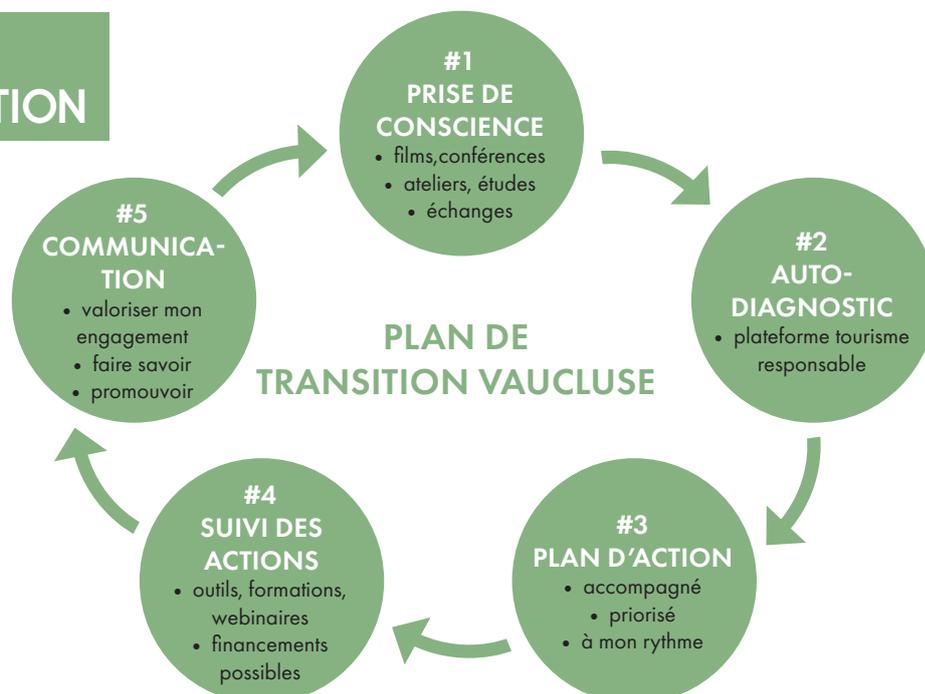
Le « club TRES#84 » (Tourisme Responsable, Ecotourisme et Slow Tourisme en Vaucluse) est en place. Il rassemble les partenaires formés au tourisme responsable, à l'écotourisme et au slow tourisme.

Ce club propose aux acteurs vauclusiens (hébergeurs, restaurateurs, artisans, sites de visite, accompagnateurs...) une démarche de progrès qui s'appuie sur des **outils pratiques** pour :

- inscrire de façon progressive leur activité dans un tourisme responsable ;
- construire des offres écotouristiques ou slow touristiques qui enrichiront les catalogues d'offres et seront mises en valeur auprès des visiteurs.

La première étape est un auto-diagnostic

LES ÉTAPES DE MA TRANSITION





QUEL EST L'INTÉRÊT D'INTÉGRER LA DÉMARCHE ?

- **Limiter** à l'échelle de l'activité de chacun, **son impact sur la planète** (diminution des GES, gestion des déchets, sobriété énergétique, économie d'eau, préservation de la biodiversité, gestion des flux dans le temps et l'espace...).
- **Diminuer ses dépenses** par l'effet vertueux de rationaliser les consommations de son activité.
- **Prétendre à des financements** qui accompagnent largement la transition du tourisme (ADEME, Région) pour des travaux, des équipements renouvelés, la construction d'offres slow eco...
- **Bénéficier d'un accompagnement** technique du club TRES84 tout au long de la démarche.
- **Répondre à la promesse client** et améliorer sa satisfaction. Les clientèles sont de plus en plus sensibles aux sujets environnementaux.
- **Diversifier les clientèles** par des prestations et offres complémentaires.
- **Être mieux positionné**, valorisé auprès des prescripteurs (presse, tour opérateurs).
- **Bénéficier d'actions de promotions et communication** d'envergure à différentes échelles de territoire (locale, départementale, régionale...).
- **Accéder de façon privilégiée à un espace collaboratif en ligne** dédié au « tourisme responsable » (notes, bibliothèque, documents de présentation, bonnes pratiques...).
- **Intégrer plus facilement et sans doublon les marques, labels reconnus** (marque Valeur Parc, Green Globe, Clef verte...).

QUELQUES DÉFINITIONS

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (Soutenable) est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il implique que soient prises en compte, simultanément, dynamiquement, sur les courts, moyens et longs termes, et à part égale, les approches environnementales, économiques, sociales, de gouvernance, et de validité / pérennité.

LE TOURISME RESPONSABLE recouvre toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent sur ces espaces.

La spécificité du tourisme responsable tient en une dépendance particulière entre les visiteurs et les accueillants. La relation doit être gagnant / gagnant.

ÉCOTOURISME, tout en répondant aux exigences du Tourisme Responsable, il comprend les principes particuliers suivants :

- La pédagogie à l'environnement, la nature, l'écologie, les enjeux climatiques...
- La médiation (choix des moyens, des supports, expression des contenus... adaptés aux types de visiteurs).
- Les mobilités bas carbone (actives, partagées et collectives), la première compatible avec la pédagogie et l'acquisition des connaissances.
- La contribution active à la protection et à la connaissance des patrimoines naturels (principalement) et culturels.

LE SLOW TOURISME, tout en répondant aux exigences du tourisme responsable, il comprend les principes particuliers suivants :

- L'expérience du visiteur (découvertes initiatiques, sensorielles et actives).
- L'approche des temporalités choisies, denses, lentes et intenses.
- Les mobilités bas carbone (actives, partagées et collectives), la première lente, compatibles avec les rythmes des activités de découvertes proposées.
- La protection et la valorisation raisonnée des patrimoines naturels, culturels, matériels et immatériels (...) mis en tourisme sans leur porter atteinte.